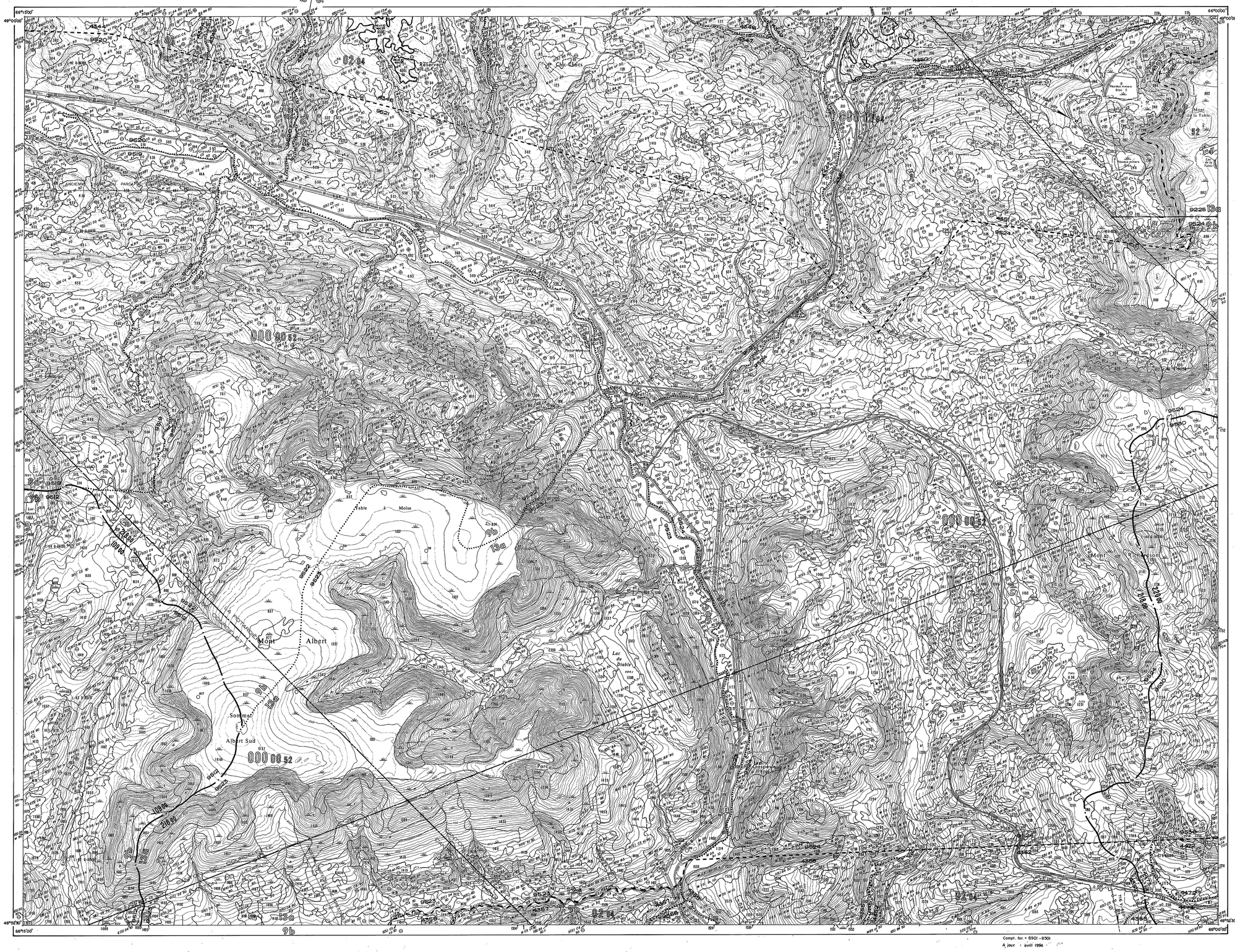

Compt. for. : 890i - 650i
A jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche (R (S))
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
— — à pin blanc et/ou pin rouge (R (Pb))
— — à pin rouge (R (Pr))
— — à pin gris (R (Pg))
— — à mélèze (R (M))
— — à pruche (R (Pr))
— — à cèdre (R (C))
— — plantation (R (P))
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée de la cime) (E)
— — à thuya (cèdre) (E (Th))
— — à mélèze (E (M))
— — à pruche (E (Pr))
— — à pin blanc et/ou pin rouge (E (Pb))
— — à pin gris (E (Pg))
— — à sapin et/ou épinette (E (S))
— — plantation (épinette blanche) (E (P S))
— — plantation (épinette de Norvège) (E (P N))
— — plantation (épinette noire) (E (P E))
— — plantation (épinette rouge) (E (P R))
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée de la cime (S (S))
— — à thuya (cèdre) (S (Th))
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (S (E))
— — à pin blanc et/ou pin rouge (S (Pb))
— — à pin rouge (S (Pr))
— — à pin gris (S (Pg))
— — à mélèze (S (M))
— — plantation (sapin baumier) (S (P))
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée de la cime) (Pr (Pr))
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (Pr (E))
— — — — avec mélèze (Pr (M))
— — — — avec pin gris (Pr (Pg))
— — — — avec pruche (Pr (Pr))
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche (Pr (S))
— — — (plantation) (Pr (P))
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée de la cime) (Pg (Pg))
— — — — avec thuya (cèdre) (Pg (Th))
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (Pg (E))
— — — — avec mélèze (Pg (M))
— — — — avec pin rouge (Pg (Pr))
— — — — avec pruche (Pg (Pr))
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche (Pg (S))
— — — (plantation) (Pg (P))
Pinède à pin blanc
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée de la cime) (Pb (Pb))
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge (Pb (E))
— — — — à mélèze (Pb (M))
— — — — à pin gris (Pb (Pg))
— — — — à pin rouge (Pb (Pr))
— — — — à pruche (Pb (Pr))
— — — — à sapin et/ou épinette blanche (Pb (S))
— — — (plantation) (Pb (P))
Plantation de pin sylvestre (P (Ps))
Cèdrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée de la cime) (C (Th))
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge (C (E))
— — — — à mélèze (C (M))
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge (C (Pb))
— — — — à pin rouge (C (Pr))
— — — — à pin gris (C (Pg))
— — — — à pruche (C (Pr))
— — — — à sapin et/ou épinette blanche (C (S))
— — — (plantation de thuya) (C (Th))
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée de la cime) (Pr (Pr))
— — — — à thuya (cèdre) (Pr (Th))
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge (Pr (E))
— — — — à mélèze (Pr (M))
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge (Pr (Pb))
— — — — à pin gris (Pr (Pg))
— — — — à sapin et/ou épinette blanche (Pr (S))
— — — (plantation) (Pr (P))
MÉLÈZIN (M (M))
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée de la cime) (M (M))
— — — à thuya (cèdre) (M (Th))
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge (M (E))
— — — à pin blanc et/ou pin rouge (M (Pb))
— — — à pin gris (M (Pg))
— — — à pruche (M (Pr))
— — — à sapin et/ou épinette blanche (M (S))
— — — (plantation de mélèze européen) (M (L))
— — — (plantation de mélèze japonais) (M (J))
— — — (plantation de mélèze laricin) (M (L))

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance tertiaire	Tendance régionale
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg (S))
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb (S))
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr (S))
— — — — avec sapin	F (S)	F (S (S))
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E (S))
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B (S)	B (S (S))
— — — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E (S))
— — — — avec pin blanc	B (Pb)	B (Pb (S))
— — — — avec pin gris	B (Pg)	B (Pg (S))
— — — — avec pin rouge	B (Pr)	B (Pr (S))
Bouleau à bouleau blanc avec pin blanc	B (Pb)	B (Pb (S))
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb (S))
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr (S))
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S (S))
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb (S))
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg (S))
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr (S))
Peuplier faux-tremble ou rouge	Pe (F)	Pe (F (S))
— — avec épinette	Pe (E)	Pe (E (S))
Cèdrière rouge résineuse	C (R)	C (R (S))
Feuillus résineux	C (F)	C (F (S))
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F (S))
— — — sur station humide	M (F)	M (F (S))

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes (F)
— — d'essences tolérantes (F)
— — à peuplier faux-tremble (Pe)
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris (B)
— — à bouleau jaune (Bj)
Peuplerie (Pe)
Cèdrière rouge (C)
Érablière (E)
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris (E (B))
— — à bouleau jaune (E (Bj))
— — à épinette blanche (E (S))
— — à feuillus d'essences intolérantes (E (F))
— — à feuillus d'essences tolérantes (E (F))
Plantation d'érable à sucre (E (P))
— de bouleau jaune (Bj (P))
— de peuplier (Pe (P))
— de peuplier hybride (Pe (H))
— de tilleul d'Amérique (T (P))

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec (dd)
Dénudé et semi-dénudé humide (dh)
Aulnaie (A)

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole (A)
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle (cp)
Coupe partielle en damier (cd)
Coupe partielle par bande (cb)
Coupe partielle plus épaisses légère (cn)
Coupe totale (ct)
Cyclone, tornade (cy)
Brûlis ou feu (br)

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale (ct)
Brûlis (br)
Chablis totale (ch)
Épidémie sévère (ei)
Feu (f)
Plantation (p)

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–30 ans
20 "	31–60 "
30 "	61–80 "
40 "	81–100 "
50 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
10 (ans)	70–30 (ans)
20 "	80–30 "
30 "	90–30 "
40 "	100–30 "
50 "	110–30 "
60 "	120–70 "

FORÊT MÉLANGÉE

Jeune mélangée: Plus de 50% de dominance de feuillus tolérants, inférieure à 50% de tiges entre D et 90 cm; autres peuplements, inférieure à 50% de tiges entre D et 60 cm.
Vieux mélangé: Plus de 50% de dominance de feuillus tolérants, supérieure à 50% de tiges entre D et 90 cm; autres peuplements, supérieure à 50% de tiges entre D et plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0%–10%)	2 (10%–25%)	3 (25%–50%)	4 (50%–75%)	5 (75%–90%)	6 (90%–100%)
A (80%–100%)	A1	A2	A3	A4	A5	6
B (60%–80%)	B1	B2	B3	B4	B5	6
C (40%–60%)	C1	C2	C3	C4	C5	6
D (25%–40%)	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Très forte	91 % et plus	tf

Superficie accessible de pentes > 61%: s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

1 B3 C3 cp 50m (E)
— utilisation
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de densité
— classe de hauteur
— classe de canopée
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 cd 101
— la classe de pente
— classe d'âge
— origine de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : JULIEN F. RIVEST & ASS.
SIGNATURE : Julien F. Rivest Ing. f.
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision : -

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 23° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 1
Unité de gestion 15-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 000 00 52*
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire 218 00*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 03 90 0
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1473 *
Région écologique 9b*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 150 DENIS RIVERIN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22G-2 S.E.	22G-1 S.O.	22H-4 S.E.	22H-3 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22B-15 S.E.	22B-16 S.O.	22A-13 S.E.	22A-14 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22B-10 S.E.	22B-9 S.O.	22A-12 S.E.	22A-11 S.O.

22 B/16 N.E.

2